2 mai 2017

EXERCICE 1 5 POINTS

1.
$$E = x \times 2x + x \times 3 - 2 \times 2x - 2 \times 3 - 3x + 6$$

 $E = 2x^2 + 3x - 4x - 6 - 3x + 6$
 $E = 2x^2 - 4x$.

2. (x-2) est un facteur commun de la différence, donc

$$E = (x-2)[(2x+3)-3]$$

$$E = (x-2)[2x+3-3]$$

$$E = (x-2) \times 2x = 2x(x-2) = 2F.$$

3. (x-2)(2x+3)-3(x-2)=0 si et seulement si 2x(x-2)=0 soit

$$\begin{cases} 2x = 0 & \text{ou} \\ x-2 = 0 \end{cases} \text{ soit } \begin{cases} x = 0 & \text{ou} \\ x = 2 \end{cases}$$

Les solutions sont 0 et 2.

EXERCICE 2 6 POINTS

1. On a
$$p(13) = \frac{1}{20}$$
.

2. Sur 20 boules, 10 portent un numéro pair, donc $p(pair) = \frac{10}{20} = \frac{1}{2}$.

3. Entre 1 et 20 ces deux nombres compris, les multiples de 4 sont : 4, 8, 12, 16 et 20: il y a en a donc 5.

$$p(\text{multiple de 4}) = \frac{5}{20} = \frac{5 \times 1}{5 \times 4} = \frac{1}{4}.$$

Les diviseurs de 4 sont : 1, 2, et 4. Donc

$$p(\text{diviseur de 4}) = \frac{3}{20}.$$

Comme $\frac{3}{20} < \frac{5}{20}$, la probabilité d'obtenir un multiple de 4 est plus grande que celle d'obtenir un diviseur de 4.

4. Les naturels premiers entre 1 et 20, sont :

$$p(\text{premier}) = \frac{8}{20} = \frac{4 \times}{4 \times 5} = \frac{2}{5}.$$

EXERCICE 3 7 POINTS

1. **a.** x = 5

étape
$$1 = 6 \times 5 = 30$$

étape
$$2 = 30 + 10 = 40$$

résultat =
$$40:2=20$$

dire « J'obtiens finalement 20 ».

b. x = 7

étape
$$1 = 6 \times 7 = 42$$

étape
$$2 = 42 + 10 = 52$$

résultat =
$$52 : 2 = 26$$

dire « J'obtiens finalement 26 ».

2. Pour retrouver le nombre du départ il faut « remonter » l'algorithme, d'où

résultat = 8 entraine que étape
$$2 = 8 \times 2 = 16$$

étape
$$1 = 16 - 10 = 6$$

$$x = 1$$

Julie a choisi le nombre 1.

3. étape
$$1 = 6 \times x = 6x$$

étape
$$2 = 6x + 10$$

résultat =
$$(6x + 10)$$
 : $2 = \frac{6x + 10}{2} = \frac{2(3x + 5)}{2} = 3x + 5$, ou encore = $(6x + 10)$: $2 = 6x$: $2 + 10$: $2 = 3x + 5$.

4. Soit *x* le nombre choisi.

Le programme de Maxime donne : $(x+2) \times 5 = 5(x+2) = 5x + 10$.

On veut que 5x + 10 = 3x + 5, d'où

$$5x-3x+10=3x-3x+5$$

$$2x + 10 = 5$$
, puis

$$2x + 10 - 10 = 5 - 10$$

$$2x + 10 - 10 = 5 - 10$$

 $2x = -5$, d'où $\frac{1}{2} \times 2x = -5 \times \frac{1}{2}$ et enfin

$$x = \frac{-5}{2} = \frac{-25}{10} = -2,5.$$

Si on choisit $\frac{-5}{2}$ = -2,5, les deux programmes donnent le même résultat.

EXERCICE 4 7 POINTS

1. $\frac{18}{15} = \frac{x}{60}$. Sa fréquence cardiaque est donc $\frac{18 \times 60}{15} = 72$ pulsations par minute

Ou en supposant les pulsations régulières sur 60 secondes :

18 en 15 (s) donnent 36 en 30 (s) et 72 en 60 (s).

- **2.** Il y a $\frac{60}{0.8} = \frac{600}{8} = \frac{8 \times 75}{8 \times 1} = 75$ intervalles donc 76 pulsations/min.
- 3. a. L'étendue est la différence entre la plus haute et la plus basse fréquence : E = 182 - 65 = 117 pulsations /min.
 - b. On divise le nombre total de pulsation par la fréquence moyenne, d'où $\frac{3640}{130} = 28 \text{ minutes.}$

L'entrainement a duré environ 28 minutes.

- **4.** a. Denis a 32 ans, donc sa FCMC est f(32) = 220-32 = 188 pulsations/minute.
 - **b.** Pour une personne de 15 ans, la FCMC est f(15) = 220 15 = 205 pulsations/minute.

La FCMC de Denis est inférieure à la FCMC d'une personne de 15 ans.

5. = 191, 5 - 0,007 * A2 * A2.

EXERCICE 5 8 POINTS

- 1. a. La production totale d'électricité en France en 2014 est égale à : 25,8+67,5+31+415,9=540,2 TWh
 - b. La proportion d'électricité produite par les « Autres énergies (dont la géothermie) » est:

 $\frac{31}{540,2} \approx 0,0574$ soit environ 0,057 = 5,7%.

2. Tom considère les pourcentages : ce sont les autres énergies qui ont le plus augmenté leur production par rapport à la production de 2013.

Alice a calculé les variations de production en TWh: avec une augmentation de 12,1 TWh, c'est la nucléaire qui a le plus augmenté sa production (en quantité), alors que les autres énergies ont augmenté de 31 – 28, 1 = 2, 9 TWh.

- 3. **a.** R = 23 cm = 0,23 m; r = 10 cm = 0,1 m $V = \frac{\pi}{3} \times 2500 \times (0,23^2 + 0,23 \times 0,1 + 0,1^2) \approx 225 \text{ m}^3.$
 - **b.** Augmenter de 30 % c'est multiplier par $1 + \frac{30}{100}$, d'où $V_{\text{terre extraite}} = 225 \left(1 + \frac{30}{100}\right) = 225 \times 1,30 = 292,5 \text{ m}^3.$

2 Pondichéry 2 mai 2017 EXERCICE 6 7 POINTS

• Route descendant du château des Adhémar, à Montélimar. La pente est égale à 24%.

• Tronçon d'une route descendant du col du Grand Colombier (Ain) : Le triangle est rectangle.

On appelle d le déplacement horizontal.

D'après l'égalité de Pythagore, on a : $d^2 = 1500^2 - 280^2 = 2171600$.

 $d = \sqrt{2171600} \approx 1474 \text{ m}.$

Donc la pente est égale à $\frac{280}{1474}$ $\approx 18,9\%$.

• Tronçon d'une route descendant de l'Alto de l'Angliru (région des Asturies, Espagne): le triangle est rectangle,

denivelé donc tan 12, $4 = \frac{\text{dénivelé}}{140}$, d'où dénivelé = 146 × tan 12, $4 \approx 32$, 10 (m).

donc $\tan 12.4 = \frac{146}{146}$, d'ou denivere – 140 α mar 22. La pente est égale à $\frac{32,10}{146} \approx 21,98\%$ soit environ 22 %.

• On pouvait aussi simplement dire que $\tan 12, 4 = \frac{\text{côt\'e oppos\'e}}{\text{côt\'e adjacent}} =$

dénivelé

 $\frac{1}{\text{déplacement horizontal}} \approx 0,22 = 22 \%.$

- · Classement:
- 1. Route descendant du château des Adhémar, à Montélimar
- 2. Tronçon d'une route descendant de l'Alto de l'Angliru (région des Asturies, Es-
- 3. Tronçon d'une route descendant du col du Grand Colombier (Ain)

EXERCICE 7 5 POINTS

- 1. Si le tarif était proportionnel à la masse, la lettre de $100 = 5 \times 20$ (g) devrait être affranchie $5 \times 0,80 = 4 \in$. Non, le tarif n'est pas proportionnel à la masse.
- 2. Il lui faut 1 enveloppe et 4 pages.
 - Une enveloppe a un poids de $\frac{175}{50} = \frac{350}{100} = 3.5 \text{ g}.$
 - Une feuille a une aire de :

 $0,21 \times 0,297 = 0,06237 \text{ m}^2$ et donc un poids de :

 $0.06237 \times 80 = 4.9896$.

4 feuilles ont donc un poids de $4 \times 4,9896 = 19,9584$

Masse totale d'un courrier (sans compter sur le poids du timbre!):

3.5 + 19.9584 = 23.4584 g. Il dépasse 20 g.

Il doit donc payer 1,60 €.